

La VIE des cantons de votre département

Mardi 2 février 2016

Canton d'EGLETONS

édito



PASCAL COSTE

Président du
Conseil départemental de la Corrèze

Aller de l'avant !

Chers amis,

J'ai le plaisir de vous adresser cette synthèse illustrée de la journée que nous avons passée ensemble sur le canton d'Egletons.

Ce sont des moments d'échanges et de travail comme ceux-ci qui permettent à chacun d'entre nous de mesurer la pertinence des politiques que nous avons conduites, et de celles que nous devons imaginer.

Le Conseil départemental est un échelon territorial de proximité confirmé par la loi NOTRe. De par ses compétences et l'ancrage territorial de ses élus et de ses services sur l'ensemble du territoire, il est un interlocuteur privilégié des communes, des intercommunalités et des familles

dans bien des domaines : aides aux communes, routes, habitat, enfance et jeunesse, collèges, patrimoine, culture, tourisme...

Les actions que nous avons entreprises en 2015 pour soutenir l'économie et les chantiers publics, améliorer les conditions de logement des Corrèziens, préserver notre modèle social tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement en sont une illustration.

Nous devons à présent construire cette nouvelle année. 2016 doit ouvrir de nouvelles perspectives pour notre Corrèze, une Corrèze forte, solidaire, pleinement engagée dans la nouvelle Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et tournée vers la jeunesse, le numérique, sans perdre de vue l'économie et l'emploi, fil rouge de notre engagement.

Les Corrèziens doivent être associés à cette dynamique. Cette lettre n'a pas la prétention d'être le reflet exhaustif de la réunion cantonale. Mais elle est l'expression de notre volonté d'aller de l'avant en travaillant au plus près du terrain et en associant les Corrèziens à nos réflexions.

Je tiens donc à remercier toutes celles et ceux qui nous ont accueillis et fait partager leurs idées, leurs sentiments sur l'avenir de notre Département.

Les élus et les services du Département sont à l'écoute des Corrèziens.

Bien à vous.

Pascal COSTE

Président du
Conseil départemental de la Corrèze

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Des femmes, des hommes, un projet en commun



Futur éco-quartier

Rendez-vous était donné au président du Conseil départemental à Montagnac-Saint-Hippolyte pour une visite du futur éco-quartier de la commune, situé sur le lieu-dit, « Le Bois de Mars », à proximité du centre bourg. Etendu sur un 1,5 hectare, l'éco-quartier comprend une quinzaine de lots et intégrera des principes de développement durable tels que que la récupération et le traitement des eaux pluviales, la création de cheminements et d'un bassin tampon...

Plastique...

Les élus ont ensuite découvert les activités de la société SOVEVO PLAST, également implantée à Montagnac-Saint-Hippolyte. Employant 37 salariés, cette entreprise est spécialisée dans la conception et la production de pièces en plastique. Claude et Xavier Luquot, directeurs de la société familiale installée depuis les années 80, ont guidé la visite.



... et bois

Après le plastique, le bois ! Direction la scierie Farges d'Egletons où Philippe Piveteau, son PDG, a présenté les imposantes infrastructures de cette entreprise classée dans les six plus importantes scieries de France et employant 150 personnes. Philippe Piveteau a évoqué son souhait d'évolution et a fait visiter les installations dédiées à la fabrication de granulés bois pour le chauffage.



Rencontre avec le Préfet

Bertrand Gaume, préfet de la Corrèze, était aux côtés des maires du canton en début de réunion, afin de répondre à leurs questions, sur l'intercommunalité, les dotations de l'Etat et l'urbanisme. Il a notamment annoncé la stabilité de la DETR pour 2016 et souligné « la cohérence de la Communauté de communes de Ventadour », y compris avec l'adjonction des communes de Sarran, Chaumeil et Meyrignac-l'Eglise.

Les conseillers départementaux



Egletons

10 390 habitants

18 communes :

Champagnac-la-Noaille, La Chapelle-Spinasse, Chaumeil, Egletons, Lafage-sur-Sombre, Lapeau, Laval-sur-Luzège, Le Jardin, Marcillac-la-Croisille, Moustier-Ventadour, Montaignac-Saint-Hippolyte, Rosiers-d'Egletons, St Hilaire-Foissac, St Merd-de-Lapeau, St Yrieix-le-Déjalat, Sarran, Soursac, Vitrac-sur-Montane.



Agnès AUDEGUIL

Conseillère déléguée
(Majorité départementale)
aaudeguil@correze.fr



Jean-Marie TAGUET

Vice-président
(Majorité départementale)
Jtaguet@correze.fr

Réunion cantonale 2016 : canton d'Egletons



Projets des communes

Les 18 communes du canton d'Egletons partagent les mêmes objectifs que de nombreuses collectivités du département, à savoir : la mise en accessibilité des bâtiments publics à l'horizon 2020. La plupart des maires ont ainsi fait part de projets et de chantiers à venir sur les mairies, les écoles, les salles polyvalentes dont ils ont la responsabilité.

Le diagnostic sur les réseaux d'eau potable est l'autre sujet qui accapare les élus. Le Président de la Communauté de communes de Ventadour, Francis Dubois, a fait part de son souhait de mutualiser les diagnostics via l'intercommunalité. Quelques communes ont déjà entamé leur diagnostic ou s'apprêtent à le faire, Saint-Yrieix-le-Déjalat, La Chapelle-Spinasse par exemple.

Le conseiller départemental, Jean-Marie Taguet,

a rappelé que le Conseil départemental a investi 400 000 euros pour des travaux à l'internat du collège Albert-Thomas.

Le tour de table a permis de mettre en exergue de nombreuses réalisations dans les prochains mois. A Egletons, plusieurs chantiers liés à la voirie sont programmés sur le boulevard des Papes du Limousin et devant l'EATP ainsi que sur la route départementale en travers de la ville. Montaignac-Saint-Hippolyte se prépare à la création d'un accueil de loisirs sans hébergement devant la mairie. Parmi les autres projets évoqués par les maires : l'ouverture de l'EHPAD de Marcillac-la-Croisille dès cet été, l'aménagement d'une épicerie dans un bâtiment communal de Soursac, la mise aux normes des captages du Jardin, l'extension de la salle

polyvalente de Laval-sur-Luzège, la réalisation d'un plan d'aménagement de bourg à Saint-Hilaire-Foissac, la réalisation d'une cantine et d'une salle périscolaire à Vitrac-sur-Montane, l'aménagement des abords de l'école maternelle de Moustier-Ventadour, la restauration du Calvaire à Sarran, l'aménagement des étangs de Saint-Yrieix-le-Déjalat.

Le maire de Lapeleau réfléchit à un moyen de réhabiliter le villages de vacances et projette des

travaux dans la traversée du bourg. A Rosiers-d'Egletons, pour des raisons de sécurité, le maire envisage de créer une double voie, en travers du bourg, à la hauteur de la pharmacie.

Autres travaux : sur des bâtiments communaux à Chaumeil et la Chapelle-Spinasse, sur la voirie à Lafage-sur-Sombre et St Merd-de-Lapeleau ou encore sur la chapelle de Liginiac à Champagnac-la-Noaille.

Rencontre avec les habitants du canton. « Extraits... »

Pour la 5^{ème} réunion cantonale, Pascal Coste s'est rendu sur le canton d'Egletons. Venu en nombre, les habitants ont échangé avec le Président du Conseil départemental et les Conseillers départementaux Agnès Audeguil et Jean-Marie Taguet.



L'avenir des Départements a été évoqué. Garants des équilibres territoriaux, ils ont un rôle de proximité important à jouer dans le nouveau paysage territorial marqué par la création des nouvelles régions. Pour Pascal Coste, la « *Corrèze doit parler d'une seule voix à Bordeaux pour se faire entendre. Il n'y a pas de raison pour qu'un projet cohérent et défendu par tous ne soit pas retenu* ».

Tous les Départements connaissent des situations financières compliquées avec les baisses des

dotations et compensations de l'État d'un côté, et l'augmentation des dépenses sociales de l'autre. Les mesures courageuses prises concernant l'APA et le RSA visent à maîtriser la progression des dépenses liées à ces dispositifs, tout en assurant leur pérennité pour l'avenir.

L'intercommunalité et les EHPAD ont aussi été évoqués ainsi que le déploiement du numérique. Amener la fibre dans les villes est nécessaire mais pas suffisant. Pour que les communes rurales ne soient pas les laissées pour compte, les programmes de déploiement doivent être accélérés. « *Toutes les techniques possibles y compris hertziennes doivent être mises en œuvre pour apporter des solutions dans les secteurs les plus mal desservis* » précise Pascal Coste pour qui le désenclavement numérique des

territoires doit être placé par tous, au rang des priorités pour 2016.



Contacts utiles

Conseil départemental de la Corrèze

9, rue René et Émile Fage - 19005 TULLE Cedex

05 55 93 70 00 - www.correze.fr

<http://www.facebook.com/departementcorreze>